

MAIRIE DE LE MONTELLIER

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025

L'an 2025, le 10 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de LE MONTELLIER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Patrice MARTIN, Maire.

Date de convocation : 3 juillet 2025 – Secrétaire de séance : Daniel Rousset

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 8 – Nombre de pouvoir : 0 – Nombre de votants : 8

Etaient présents et ont pris part au vote : Patrice Martin, Daniel Rousset, Patricia Monard, Karole Martignat, Karole Goncalves Mineiro, Alban Ridet et Jean-Michel Salvadori, Roger Poizat

Etaient excusés : Fabien Boeglin, Emilie Carreau, Myriam Kerkeni

Le quorum étant atteint, Mr Patrice Martin, Maire, ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance : il propose la désignation de Karole Martignat, conseillère, comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Karole Martignat comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2025, Mr Patrice Martin, Maire, soumet à observation le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Aucune observation n'est apportée, le procès-verbal de la séance du 5 juin est approuvé.

>- Choix PATA

Le Conseil a reçu 2 devis pour 4 tonnes.

Eiffage pour un montant de 8 390 euros HT

Eurovia pour un montant de 7 060 euros HT

Le balayage n'est pas inclus dans le devis Eurovia.

Pour rester dans le budget prévu, nous allons prévoir 3 tonnes plutôt que 4.

Le conseil valide le devis d'Eurovia.

>- Suivi des travaux communaux

Parking : la remise de fin de chantier a été effectuée le vendredi 27 juin.

Photovoltaïque bibliothèque : pour installer des panneaux photovoltaïques, nous devons passer le compteur électrique de monophasé à triphasé. Nous attendons un devis complémentaire, ce devrait entraîner un surcoût.

>- Compte rendu du conseil d'école

207 élèves seront scolarisés sur le RPI l'an prochain, dont 46 à l'école de le Montellier. 24 enfants de notre commune seront scolarisés sur le RPI.

Nous remercions Mme Dulliand pour ses 11 années passées comme professeur des écoles chez nous. Nous souhaitons bienvenue à Mme Morandat qui prendra la suite.

>- Questions diverses

- > Malgré l'ouverture du nouveau parking vers l'école, nous avons toujours des stationnements abusifs à des endroits interdits devant la salle des fêtes lorsque celle-ci est louée, le long de l'église, bien que nous ayons installé une signalisation bien visible. Nous avons déjà mis en place la verbalisation. La vidéosurveillance nous permettra peut-être d'améliorer la situation.
- > Course cycliste "Tour de l'avenir" : le tour passera à Le Montellier le dimanche 24 Août. La circulation sera perturbée de 12h00 à 15h00.
- > Le secrétariat sera fermé du lundi 28 juillet au vendredi 15 août.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, le Maire lève la séance à 22h30.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Patrice Martin

La secrétaire de séance,
Karole Martignat